

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MESNAY

Séance du 03 Juin 2015

Conseillers en exercice : 15

Conseillers présents : 15

Conseillers absents : 0

Secrétaire de séance : Hélène DIETRICH

Ordre du jour :

Le Maire donne lecture du compte rendu du conseil du 25 Mars 2015, approuvé à l'unanimité.

1. Délibération achat de chaises à la mairie d'Arbois

Le conseil approuve, à l'unanimité, l'achat de 60 chaises à 3 € l'unité à la mairie d'Arbois. Un don sera fait au CCAS d'Arbois.

2. Journée citoyenne

Le conseil remercie les participants pour le travail effectué (représentant près de 150h de travail !) au sein de notre commune, dans le cadre de la journée citoyenne du 09 Mai. Parmi les tâches réalisées :

- l'abri de la serre des regains a été refait à neuf (4 personnes)
- nettoyage du cimetière (13 personnes)
- des bordures ont été posées au lotissement (6 personnes)
- nettoyage du mur des logements communaux (8 personnes) : *remerciements à l'entreprise TP Saillard pour avoir prêté un camion pour l'évacuation de ce lierre.*
- un mur a été remis en place Rue mervant
- réfection du clapet du captage
- une plateforme a été mise en place pour poser les poubelles bleues en face de l'école Montessori

Nous remercions également Monsieur Claude PRIMOT pour la pancarte au dessus de la salle de la Moutelle.

D'autres travaux sont à entreprendre dans notre commune, une matinée citoyenne est prévue le Samedi 20 Juin 2015 afin de terminer les travaux commencés lors de la première journée (Nettoyage du captage, parking des îles (casser un mur, couler du béton afin de gagner des places de parking), finir d'enlever le lierre sur le mur des logements communaux, faire le tour du village afin de ramasser les déchets que certaines personnes indélicates ont déposé le long des chemins et des routes).

Nous comptons une nouvelle fois sur votre mobilisation et vous donnons RDV le 20/06/2015 à 8h devant la mairie.

3. Fête du village

Nous vous rappelons que la fête de Mesnay aura lieu le 21 Juin 2015. Les festivités commenceront dès 10h suivies d'un apéritif concert à 11h30 offert par la municipalité. Ensuite le repas suivra et dans l'après-midi diverses animations vous seront proposées. Nous comptons sur votre présence.

4. Marchés gourmands

Le maire rappelle que les pouvoirs de police et d'attribution des places de marchés entrent dans sa compétence, les marchés se déroulant sur le domaine public de la commune.

5. Questions diverses

→ De nombreux conseillers soulèvent des difficultés liées au stationnement gênant de véhicules au sein de notre commune. Nous comptons une nouvelle fois sur votre sens du civisme et vous remercions de garer vos véhicules aux endroits prévus à cet effet.

→ Le SIDEC propose à notre commune d'adhérer à un groupement pour l'entretien de notre réseau routier. Cette adhésion a un coût et le conseil n'y voit pas une utilité suffisante à ce jour.

→ La renégociation des taux d'intérêts des emprunts souscrits par la commune est en cours vers deux établissements bancaires. Nous espérons ainsi réduire considérablement nos charges d'emprunts.

Fin de séance

RAPPELS :

- Nous vous rappelons que la tonte est interdite le Dimanche et les jours fériés. Elle est autorisée uniquement aux heures suivantes :

Lundi – Samedi : 8H30-12H00 / 14H00-19H

- Affouage : Les personnes intéressées peuvent se faire inscrire à la mairie jusqu'au 15 juillet 2014 terme de rigueur

- Cartes jeunes : la municipalité propose d'offrir la carte jeune aux Moinoulis âgés de 8 à 25 ans. Un chèque de caution de 5 € sera demandé. Inscription en mairie jusqu'au 30 juin 2015.